

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX**  
**DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2009**

**DELIBERATION N° 09 - 26**

*Nombre de conseillers en exercice : 11*  
*Nombre de conseillers présents : 10*  
*Nombre de votants : 10*

*Date de convocation : 27.08.2009*

L'an deux mil neuf, le jeudi 10 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Planchon, Roux, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Leporati, Chabaud Marc et Barthélémy.

Absent : M. Henri Ducloux

A été élu secrétaire : M. Hervé Planchon

**OBJET :**

**DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LA TUILIERE**

**Monsieur le Maire** rappelle au Conseil Municipal que suite à l'enquête publique ( 25 juillet 2008 - 8 septembre 2008 ) relative au projet de modification du POS portant sur deux zones classées NA I et F dans le vallon de l'Aiguebrun, l'aléa chutes de blocs est apparu pour le site de « la Tuilière » dans les conclusions motivées de Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Aussi la commune de Buoux a demandé l'évaluation dudit aléa au Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement ( CETE ), le coût de l'étude est de 4 732,50 € HT.

L'estimation de l'Administration pour la sécurisation du site, établie par le CETE Méditerranée, est de 276 419 € HT.

Les instabilités rocheuses de la falaise Nord, en particulier, touchent immédiatement la route départementale 113 qui relie le village de Buoux à « la Tuilière » ( au vallon de l'Aiguebrun ), pour rejoindre la route départementale 943 ( dite de la Combe de Lourmarin ).

Le problème devrait donc être traité dans sa globalité par les partenaires associés : Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Général de Vaucluse, Services de l'Etat et autres, Commune de Buoux.

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX**  
**DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2009**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Général de Vaucluse, des Services de l'Etat et autres, pour le financement de cette opération ( étude du CETE et travaux de sécurisation du site )

**Ainsi fait les jour, mois et an susdits.**  
**Ont signé les membres présents.**

**Pour copie conforme,**  
**Le Maire, Jean-Alain CAYLA**

*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :*  
*Affichage du :*